

Le Choléra de 1893

Le choléra qui frappe l'île Molène en 1893 est un choléra d'importation. Le foyer principal est localisé, en juin, à Brest avec extension au Conquet. Le 4 août, un pilote de Molène, après avoir conduit un bateau étranger au port de Brest, est venu coucher à l'hôtel au Conquet où il aurait porté assistance à un homme malade en le frictionnant ; cet homme transporté à Brest décèdera rapidement. Le pilote rentre à Molène malade ; il est soigné par une de ses parentes qui tombe malade à son tour ; le mari de cette femme s'enivre pour se consoler, tombe malade et meurt en 24 heures ; la femme qui s'était levée pour soigner son mari, meurt 12 heures après lui ; leur enfant âgé de deux ans est recueilli par la sage femme et décède rapidement ; la sage femme décède à son tour.

D'après la relation faite par le maire Victor Masson et le recteur Guillaume Le Jeune, l'épidémie se propage à travers l'île à partir de la maison de ce pilote, qui survivra et sera l'objet de la vindicte publique îlienne.

Le ministère de l'intérieur, devant l'ampleur de l'épidémie affectant le Finistère, dépêchera une équipe sanitaire dirigée par le Docteur V. MARTIN-DURR, qui fera une relation de son intervention sur les îles Molène et Trielen dans les « Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale », dont je fais ici le résumé et le commentaire.

Son étude commence par une description des conditions de vie sur l'île.

Il constate avec un certain étonnement, que malgré une mauvaise nourriture, un alcoolisme fréquent, la malpropreté et la promiscuité dans des habitations rustiques, la mortalité dans l'île, au cours des dix années précédentes, a été inférieure à la moyenne des villes du littoral breton et normand. Il relève que pour une population de 585 habitants, la moyenne des décès annuels est de 14,2 sur les dix dernières années (contre 28 dans le Finistère et 22 en France).

Il relève que les épidémies sont rares à Molène. La précédente épidémie de choléra remontait à 1832 et avait fait 18 victimes (sur une population de 330 habitants au recensement de 1836), l'île avait été alors abandonnée à elle même. En 1878, l'île avait été touchée par une épidémie de typhus exanthématique, endémique en terre bretonne.

En 1893 la mortalité s'élèvera à 71 décès, ce qui révèle l'ampleur du traumatisme îlien. Pourtant jusqu'au mois d'août la mortalité avait été très faible : un décès en janvier, deux en mars quatre en avril et en mai, cinq en juillet.

Le premier décès cholérique intervient le vendredi 11 août. Le médecin du Conquet, le docteur Pethiot est appelé, mais le mauvais temps l'empêche d'intervenir avant le 14 août date à laquelle il constate une vingtaine de malades.

Il alerte immédiatement le Préfet du Finistère, qui, avec le concours de l'amiral de La Jaille, préfet maritime, va mettre en place un service médical de l'île sous la direction du docteur Bourdon assisté de deux infirmiers MM. Goriou quartier-maître, Cloarec matelot, et de la sage femme à demeure sur l'île, madame Rose Goachet.

L'île fut mise en quarantaine et l'école des filles transformée en hôpital après que ses murs aient été blanchis à la chaux et le plancher lavé au sulfate de cuivre. Les malades les plus atteints y ont été soignés en permanence par deux aides soignantes volontaires et les deux infirmiers dont l'un d'eux passait la nuit avec les malades.

Le maire de l'île, Victor Masson, organisa le service de désinfection (blanchiment des murs des habitations à la chaux, pulvérisation de sublimé, lavage au sulfate de cuivre, destruction de la paille des lits...) De l'eau potable fut fournie par la marine par un premier envoi de 70 tonneaux

d'eau puis d'un second de 100 tonneaux, ainsi que des médicaments. Le comité brestois de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, considérant que les pêcheurs de l'île Molène, tous inscrits maritimes, peuvent être assimilés à des blessés, leur envoya des secours en vins, rhum, lingerie, tapioca, lait stérilisé etc... Des sommes d'argent ont été également distribuées aux îliens, provenant de particuliers et surtout du ministère de l'intérieur par la voie du Préfet du Finistère.

Ces mesures vont permettre de stopper la progression de l'épidémie, dont la première phase aiguë est comprise entre le 11 et le 26 août. Au cours de la seconde phase, l'épidémie étant sous contrôle, pour éviter les inconvénients de la quarantaine, le départ des personnes bien portantes fut autorisé après examen médical par le docteur Bourdon et délivrance d'un passeport. Une vingtaine de personnes bénéficièrent de ces passeports, aucune ne développa la maladie par la suite.

L'efficacité de ces mesures ne fait pas de doute car après le premier septembre il n'y eut plus aucun décès du au choléra et « la libre pratique », la liberté de circulation, fut donnée aux îliens le 15 septembre.

En 22 jours, l'épidémie a frappé environ 110 îliens sur 585 et 44 en sont morts, dont la sage femme de l'île dont le courage et l'abnégation ont été salués par tous.

Mon grand père, Aimable Delarue, racontait ce drame du choléra ; en 1893 il était âgé de 34 ans ; quand il a été atteint, le docteur Bourdon lui a prescrit de prendre un médicament liquide à raison de trois cuillerées par jour ; se sentant vraiment très mal et trouvant la posologie insuffisante, il a avalé d'un coup la totalité de la bouteille en se disant « quitte ou double » ; toute la nuit il a sué « sang et eau » et au matin il s'est senti extrêmement faible mais guéri ; il en souriait encore de ses yeux malicieux, comme s'il avait joué un bon tour, je n'ai jamais su à qui : au choléra, à la médecine, à la mort... ? Celle-ci, malgré une vie de marin faite de dangers, n'osera plus le rechercher de sitôt : il vivra jusqu'en janvier 1953. ; Il avait 93 ans.

L'épidémie a surtout frappé les enfants et les vieillards, les hommes et les femmes à parité (21 hommes, 23 femmes). L'alcoolisme et la misère ont été des facteurs de la propagation avec la promiscuité (plusieurs personnes dormant dans la même pièce et souvent dans le même lit) et l'absence d'hygiène.

A Trielen l'épidémie fut aussi courte que terrible.

Le 12 août, les trois « mevel », ouvriers agricoles, de Trielen, qui avaient été faire la fête au Conquet, font escale à Molène ; ils sont complètement ivres et on les oblige à repartir aussitôt, mais trop tard. Ils n'ont pas été à l'origine de la contamination, comme on me l'a raconté dans mon enfance, puisque le premier cas de choléra s'est déclaré sur l'île la veille, le 11 août ; on ne sait pas si ces trois hommes ont été contaminés lors de leur courte escale sur l'île ou au Conquet ; je pencherais pour le Conquet ; comment ont-ils pu aller faire la fête dans un port où sévissait le choléra ? C'était le début de l'épidémie, la communication était des plus limitée et ils ne parlaient pas français.

Début août il y avait 23 personnes sur Trielen : la locataire, une femme, sa famille, et 13 domestiques. Dans la nuit du 15 au 16 août éclate le premier cas de choléra : 14 personnes mourront en six jours, 9 domestiques et 5 membres de la famille de la fermière.

Les causes de la propagation sont les mêmes qu'à Molène : alcoolisme, malpropreté et surtout la promiscuité : ainsi 4 des domestiques refuseront de dormir dans la pièce qui leur était réservée et préféreront dormir à la belle étoile et seront sauvés ; de même la fermière décida de quitter sa maison et de s'installer dans une grange, en abandonnant tout dans la maison, et ne sera pas contaminée.

Le maire de Molène, Victor Masson, avec beaucoup de courage et de dévouement, va prendre en charge le traitement sanitaire ; par quatre fois il se rendra sur l'île et fera procéder au blanchiment des habitations à la chaux et à l'arrosage des sols au sulfate de cuivre ; après ce traitement il n'y aura plus de décès dus au choléra.

Il n'existait pas de bois sur l'île pour faire des cercueils ; les cadavres furent enfouis dans la terre avec un simple linceul ; la fosse fut recouverte de pierres, arrosées de sulfate de cuivre ; l'emplacement fut par la suite entouré d'un mur pour empêcher les animaux d'y passer.

Ce drame du choléra a profondément marqué l'inconscient collectif îlien ; il a sans doute joué un rôle notable dans la formation de la solidarité îlienne qui aujourd'hui ne retient plus que les éléments positifs de notre histoire commune, la preuve : nous avons oublié le nom du pilote vecteur de l'épidémie et c'est très bien ainsi ! (Mais delà à rejeter la responsabilité sur les trois pauvres » mévels » de Trielen, cela m'a semblé excessif, ce point d'histoire méritait d'être rectifié).

Jean Maout